

Annecy, le 27 mai 2025

PUBLICATION
RESULTATS DE L'APPEL A CANDIDATURES
Attribution d'une dotation complémentaire aux services autonomie à domicile (SAD)
pour le financement d'actions améliorant la qualité du service rendu à l'utilisateur – année
2025

La loi de financement pour la sécurité sociale en 2022 a mis en place une dotation « complémentaire », visant à financer des actions améliorant la qualité du service rendu à l'utilisateur et intégralement compensée par la CNSA.

Pour l'année 2025, un appel à candidatures a été publié le 16 décembre 2024 avec une réponse attendue au 28 février 2024. Les actions proposées devaient s'inscrire dans les thématiques suivantes :

- Accompagner des personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités;
- Intervenir sur une amplitude horaire élargie ;
- Contribuer à la couverture des besoins de l'ensemble du territoire ;

18 SAD ont déposé une candidature. L'instruction des dossiers a conduit à retenir la candidature des 18 SAD.

Liste des 18 candidatures retenues (par ordre alphabétique) :

A.A.F.P
A.D.M.R
AIDE A DOM 74
ALIA CŒUR DE VALLEES
A.S.S.A.D
AZAE ANNECY
AZAE ANNEMASSE
CAP HANDI SERVICES
CAP VIE
CIAS ANNECY
CIAS THONON
DOMO 74
EFFIK'ASS
EMMA DOM SERVICES
JUNIOR SENIOR
S.A.D.V.A
SERENITY DOM
VITALLIANCE

Cet avis sera publié sur le site
Internet du Département
<https://www.hautesavoie.fr/>

Le Président du Conseil
départemental

Martial Saddier